

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSÉRITIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOÛTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent duf 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 10 Août 1880

ACTES OFFICIELS

Le Prince a conféré la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. Em. le Cardinal Nina, Secrétaire d'Etat du Saint-Père, et la Croix de Grand Officier à S. Exc. R^{me} M^{er} Serafino Cretoni, Substitut de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté.

La législation sur le timbre et l'enregistrement, en vigueur dans la Principauté, remontait, en grande partie, à 1828. Certaines de ses dispositions ne se trouvaient donc plus en harmonie avec les conditions économiques du pays, si complètement transformées depuis lors. Les relations plus suivies avec les États étrangers et les tendances libérales, qui ont inspiré au Prince la refonte successive de lois surannées, appelaient d'ailleurs la révision de celles qui régissent cette matière.

Une étude approfondie des textes, comparés avec ceux adoptés par les gouvernements de France, d'Italie, de Belgique, etc., fut entreprise et poursuivie pendant deux ans, avec le concours de fonctionnaires distingués de l'administration française, et soumise à l'examen du Conseil d'Etat. Le résultat de ces travaux fut, après mûre délibération, rédigé selon un plan méthodique, et une Ordonnance Souveraine du 14 mai dernier, promulguée le 30 juillet, en a fait le Code de l'enregistrement, du timbre, des hypothèques, des droits de greffe et des ventes publiques de meubles.

Ce Code, qui vient d'être imprimé dans le même format que les précédents, sera exécutoire le premier novembre prochain.

Sans entrer dans le détail des questions juridiques qui s'y trouvent résolues, ni des améliorations qu'il consacre, il suffit de noter que les tarifs sont inférieurs à ceux de France et d'Italie et que les actes sous seings privés, proscrits en 1828, sont reconnus licites dans la Principauté.

Le Code de l'enregistrement est divisé en six livres, subdivisés eux-mêmes en plusieurs titres ou chapitres. Il compte 192 articles. C'est une œuvre législative importante, digne de figurer à côté de celles qui ont déjà marqué le glorieux règne du Prince Charles III.

AVIS

Le Secrétariat des Commandements du Prince fait connaître, de nouveau, que les pétitions, suppliques, recours en grâce et autres demandes adressées à Son Altesse Sérénissime qui ne seront pas signées par les intéressés et qui ne passeront pas par l'intermédiaire de M. le Secrétaire d'Etat, seront considérées comme non avenues.

NOUVELLES LOCALES

S. G. M^{er} l'Evêque d'Hermopolis est arrivé au Château de Marchais le vendredi 6 de ce mois.

S. S. le Pape Léon XIII a conféré la Croix de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand à M. Emile Ponsard, sous-secrétaire des Commandements de S. A. S. le Prince.

Dimanche prochain 15 août, fête de l'Assomption, grand-messe solennelle à 11 heures du matin, à l'église Cathédrale.

La procession traditionnelle aura lieu, dans la ville de Monaco, à l'issue des vêpres.

La semaine dernière ont commencé à Monaco les cérémonies de distributions de prix. Elles ont été inaugurées jeudi par celles des salles d'asile de Monaco et des Moulins, présidées, la première, par M. le Ch^{er} de Loth, adjoint au Maire, remplaçant M. le Comte Gastaldi, absent; la seconde, par M. le Ch^{er} de Castellet, Président du Comité d'Instruction publique. L'excellente tenue de ces centaines de *babys*, l'ordre qui règne dans leurs rangs, font le plus grand honneur à la patience des bonnes sœurs chargées de leur direction.

Le lendemain vendredi, à 4 heures du soir, avait lieu, dans le vaste préau de l'Ecole des Frères, la

distribution des prix aux élèves de cet établissement. En l'absence de M. le Baron de Boyer de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général, M. le Ch^{er} de Castellet présidait la solennité. Une grande quantité de notabilités et de fonctionnaires se pressait sur l'estrade.

M. Donnève, membre du Comité de l'Instruction publique, a ouvert la séance par un discours duquel se dégage une idée pleine de vérité et de sagesse. L'éducation de l'école, les enseignements donnés à la jeunesse, les habitudes d'obéissance, de devoir et de prière contractées sur les bancs de l'école sont, pour les enfants, la meilleure des préparations à la vie dans laquelle ils vont entrer.

L'orateur a exhorté chaleureusement ses jeunes auditeurs à ne point oublier, hors de l'école, les leçons qu'ils ont reçues de leurs dignes et vénérés maîtres. La religion sera leur plus grand soutien au milieu des épreuves qui les attendent; le travail, le savoir leur assurent l'aisance de la vie matérielle, la satisfaction dans la joie, la consolation aux heures de souffrance.

En terminant, il rappelle tout ce que nous devons à notre bien-aimé Souverain, et s'est fait l'interprète du vœu de tout l'auditoire en souhaitant que Dieu répande toujours, sur Lui et son Auguste Famille, ses bienfaits les plus grands.

Après cette allocution, très applaudie, plusieurs pièces de vers et morceaux de chant ont été dits par les élèves: entr'autres le chœur de *Judas Machabée* (Haendel), celui des petits soldats de *Carmen* (Bizet), un troisième: les *Pifferari*, chœur très remarquable, offert, il y a nombre d'années, par l'auteur, Léo Delibes, à M. le Baron de Boyer de Sainte-Suzanne, alors sous-préfet à Sceaux; enfin les *Deux Aveugles*, saynète d'Offenbach, interprétée avec beaucoup d'entrain par les élèves Vidal et Lefranc. L'orchestre et les chants étaient conduits par M. Hurand, maître de chapelle, et M. Rey, premier violon. Ce dernier a exécuté, en intermède, une remarquable fantaisie sur la *Muette*. M. Chavanis a fait entendre, sur la flûte, un solo très applaudi (*Si j'étais roi*, d'A. Adam). La Société Philharmonique, qui, comme tous les ans, avait gracieusement offert son concours, n'a pu se faire entendre à cause de la pluie qui tombait pendant la cérémonie. Une foule énorme avait envahi l'enceinte du préau.

Le jeune Rambaud a exprimé, en fort bons termes, les remerciements de l'école pour l'Auguste sollicitude qui l'a créée et la soutient, ainsi que pour les notabilités qui témoignent de leur intérêt par leur présence.

Les prix donnés par S. A. R. *Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg* ont été obtenus par les élèves suivants :

- 1^{re} classe : Joseph Casanova.
- 2^{re} classe : Louis Bellando.
- 3^{re} classe : Eugène Gindre.
- 4^{re} classe : Henri Baillet.
- 5^{re} classe : Charles Bonafede.
- 6^{re} classe : Henri Aureglia.

Le prix du Comité de l'Instruction publique a été décerné à l'élève Edouard Vidal; l'accessit, à Charles Toubon.

Les élèves qui ont obtenu le plus de nominations sont :

Classe d'honneur : Charles Toubon, 11 nominations; Edouard Vidal, 9 nom.; Albert Crovetto, 8 nom.; Jean Aymini, 8 nom.; Charles Blanchy, 6 nom.; Herménégilde Vigliani, 4 nom.

1^{re} classe : Auguste Blot, 8 nomin.; Auguste Roustan, 5 nom.; Laurent Gioffredi, 4 nom.; Henri Bouzzoni, 3 nom.; Charles Passeron, 4 nom.

2^{re} classe : Alphonse Brunet, 4 nom.; Baptiste Marchesio, 3 nom.; Paul Scheffer, 3 nom.; Louis Médecin, 3 nom.; Eugène Gindre, 3 nom.; Henri Jaume, 3 nom.

3^{re} classe : Hippolyte Garbiès, 4 nom.; Joseph Vial, 4 nom.; Philibert Médecin, 4 nom.; Henri Baillet, 3 nom.

4^{re} classe : Georges Fillhard, 4 nom.; Charles Bonafede, 4 nom.; Jules Baud, 3 nom.; Henri Vial, 3 nom.

5^{re} classe : Edmond Wilhelm, 3 nom.; Louis Passeron, 2 nom.; Alphonse Viguié, 2 nom.; Henri Aureglia, 2 nom.; Louis Bellando, 2 nom.

Deux élèves avaient été présentés par les Frères pour le certificat d'études primaires; tous les deux ont obtenu ce diplôme.

Une superbe exposition de dessin et de calligraphie avait été faite sur les draperies qui décoraient l'estrade d'honneur. Les travaux qui ont attiré le plus d'attention pour la pureté du trait et l'intelligente distribution des ombres et des couleurs appartenaient aux élèves :

Charles Toubon, Albert Crovetto, Edouard Vidal, Eugène Blot, Lazare Crovetto.

Samedi, fête analogue pour l'école communale de filles; M. le Ch^{er} de Castellet présidait. M. l'archiprêtre Ramin, inspecteur des écoles, dans une éloquente improvisation, après avoir adressé aux Dames de Saint-Maur les justes éloges que mérite leur enseignement, a tracé avec une grande élévation de pensée et un bonheur d'expression rare, les bienfaits de l'éducation religieuse au point de vue de la famille. Les applaudissements n'attendaient, pour éclater, que la fin de cette chaleureuse allocution qui s'est terminée à peu près en ces termes :

« Puisse Dieu garder longtemps à notre pays un Prince que nous aimons tous et qui a tant fait pour l'instruction de son peuple; puissent, après lui, Son Auguste fils, dont nous célébrons la fête, et S. G. M^{gr} l'Evêque conserver toujours, pour les intérêts spirituels et religieux de la Principauté, cette touchante sollicitude qui fera dans l'histoire l'honneur et la gloire de Charles III! »

M^{lle} L. Brun a adressé à l'assistance, avec beaucoup d'aisance et de naturel, le compliment d'usage. Tous les yeux se sont mouillés au respectueux et délicat souvenir du deuil de la Famille Princièrè.

Comme la veille, divers intermèdes de récits et de chants : par exemple, le *Sauvage et le Missionnaire*, la *Cigale et la Fourmi*, poésies très bien dites, les *Heures et le Carillon de Dunkerque*, chœurs chantés

avec beaucoup de grâce; une petite scène gaie, les *24 sous de Nicolette*; enfin une ravissante fantaisie exécutée sur le violoncelle par M. Borghini et accompagnée au piano par M^{lle} Baerst.

Voici les noms des jeunes filles, dans l'ordre du plus grand nombre de nominations obtenues.

On sait que la distribution des prix aux pensionnat et externat des Dames de Saint-Maur a eu lieu mardi dernier.

PENSIONNAT

M^{lle} Fanny Baerst, 12 nominations.
 Marie Ajani, 12 id.
 Marquet, 8 id.
 Léonie Ajani, 8 id.
 Anna Garrus, 8 id.

EXTERNAT

M^{lle} Antoine, 8 nominations.
 Marie Aureglia, 7 id.
 Marie Casanova, 6 id.
 Oberlé, 6 id.
 Berthe Fillhard, 6 id.
 Valentine Aureglia, 6 id.
 Rosine Scotto, 5 id.

CLASSES COMMUNALES

1^{re} classe. — M^{lle} L. Brun, 7 nominations.
 » Delbosco, 7 id.
 » Mathis, 5 id.
 » Péglione, 5 id.
 » Spitalier, 5 id.
 » Galvagno, 5 id.

Classe supplém. — M^{lle} Pauline Crovetto, 4 nomin.
 » Julie Gastaud, 4 id.
 » Pittatore, 4 id.
 » Marie Oullion, 4 id.

2^{re} classe. — M^{lle} Laurencine Sangeorge, 6 nomin.
 » Noélie Olivier, 6 id.
 » Rigotti, 5 id.
 » Vidal, 5 id.

3^{re} classe. — M^{lle} Ginocchio, 4 id.
 » Sabot, 4 id.

La semaine dernière a été terminée l'égout collecteur de la rue Antoinette. Cet égout, qui suit l'ancien vallon des Moneghetti, a été agrandi et maçonné avec le plus grand soin sur toute la longueur de la rue Antoinette, depuis sa jonction avec la rue Grimaldi jusqu'à la mer. On a aussitôt commencé la réfection de ceux des rues des Princes et Caroline. Ainsi va se trouver complété le réseau des égouts du quartier de la Condamine.

La semaine dernière, le mistral a soufflé avec violence sur tout le littoral. En divers endroits, à Hyères notamment, les arbres à fruits ont beaucoup souffert. L'orage de vendredi soir est venu heureusement calmer la tempête: une abondante pluie a rafraîchi l'atmosphère et donné une nouvelle vigueur aux plantes de nos jardins.

La fête de Saint-Roman a été joyeusement célébrée par notre population. Dès la veille au soir, les hauteurs qui dominent les vallons de la Rousse et de Saint-Roman, ainsi que la pointe du Tenao, étaient éclairées de vives lueurs; hier matin, en présence des habitants du quartier, une messe a été dite à la chapelle placée sous le vocable du saint.

Les réjouissances organisées sur la place Sainte-Barbe, à Monaco, ont attiré, dimanche et lundi, une foule animée; les bals donnés par la jeunesse de la ville ont obtenu un plein succès.

Une lettre d'Evian-les-Bains nous apprend le

nouveau succès obtenu dans cette station thermale, le 2 août, par M^{lle} Alice Rabany, la sympathique cantatrice que Monaco a applaudi à ses premiers débuts.

Les airs d'*Ernani* et de *Violetta* ont mis en relief les brillantes qualités de la jeune diva, qui a été l'objet d'ovations flatteuses.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Raphaël. — La fête patronale de Saint-Pierre, célébrée dimanche et lundi dernier, a été très brillante, malgré le temps relativement peu favorable.

Les régates ont été admirablement réussies: pas une fausse manœuvre, pas un accident. Ce succès fait honneur aux organisateurs de cette partie importante de la fête.

Ce n'était partout que bals publics, illuminations, danses générales, feu d'artifice.

Malheureusement la fête du lendemain lundi n'a pas été favorisée par le temps. Un vent très violent est venu désorganiser tous les projets, contrarier la joute nautique, empêcher la course à la nage, la bigue, etc. — Le mauvais temps s'est continué dans la matinée de mardi.

Cannes. — Un incendie considérable a éclaté lundi dans la forêt de l'Estérel, au quartier Barbassy, commune de Mandelieu. La ferme appartenant à M. Gaston était complètement entourée par les flammes, occupant plusieurs hectares. Les habitants de Mandelieu et des propriétés voisines ont travaillé à circonscrire le feu.

Les autorités de Cannes se sont rendues sur les lieux du sinistre; mardi, l'incendie, éteint insuffisamment, avait repris violemment dans la matinée. Grâce aux efforts des habitants, on était maître du feu vers 8 heures du soir, malgré un vent des plus violents.

Cagnes. — La municipalité de ce gros village fait exécuter en ce moment diverses réparations d'appropriation à l'antique porte qui conduit au Château et qui appartenait jadis à la puissante famille des Grimaldi. Cette porte faisait partie autrefois dudit Château; mais, après la Révolution, elle devint la propriété de la commune. Une modeste plaque en marbre blanc porte encore l'inscription suivante :

PAR LE PEUPLE
1797

An 6^e de la R. F.

On sait que le fameux peintre Carlone, mort à Milan en 1630, a peint, sur le plafond du grand salon du Château de Cagnes, — l'aventure de Phaëton. — Le même sujet est retracé, par le même auteur, dans une autre grande salle du palais Lascaris, situé dans cette ville, rue Droite, et appartenant aujourd'hui à M. Colombo, banquier.

Nicc. — La chasse à tir et à courre s'ouvrira, dimanche prochain 15 août, dans le département des Alpes-Maritimes.

San Remo. — Le 1^{er} août, vers 6 heures du soir, un coup de vent renversait, à 150 mètres du port de San Remo, un bateau où se trouvaient cinq jeunes gens. Deux des naufragés s'accrochèrent au bordage du bateau qui émergeait encore de l'eau; les autres se dirigèrent en nageant vers la plage. Quoiqu'on eut envoyé à leur secours deux bateaux, il ne fut possible de sauver que les deux qui s'étaient accrochés au bordage, et le batelier qui, épuisé, allait disparaître sous l'eau.

On n'a pas encore retrouvé les corps des deux noyés.

Une indisposition de notre collaborateur Bachaumont nous prive aujourd'hui de sa correspondance parisienne hebdomadaire. Nous ne pouvons mieux y suppléer qu'en empruntant au *Constitutioannel* un fragment de sa dernière chronique.

Les meetings d'élégance de Deauville et de Dieppe vont amener probablement quelque changement dans la mode. En attendant, on en est aux costumes en soie changeante, comme au XVIII^e siècle, et aux robes brodées ou peintes à la main, à la façon des éventails. La grande élégance du moment appartient aux guirlandes de fleurs naturelles que l'on pose sur des plissés de dentelles pour orner les costumes de

jour faits à la *Camargo*, dans le plus pur style Louis XV, en gaze de l'Inde, en étoffes d'Orient souples et soyeuses. Ces guirlandes, servant à retrousser les paniers de la jupe, sont d'un effet ravissant. Le chapeau de paille, en pareil cas, est garni d'une guirlande des mêmes fleurs que celles de la jupe.

Les éventails du jour se font de la même étoffe que les ombrelles, en foulard, en madras, en toile, en batiste de toutes nuances. Quelques-uns ont le prénom de leur propriétaire brodé de côté. D'autres se contentent d'exhiber leur chiffre. Beaucoup de femmes portent l'éventail assorti à leur costume, et c'est là une mode raffinée du meilleur goût.

Le sexe laid, lui, continue à puiser ses modes en Angleterre. A côté des costumes en une sorte d'étoffe-ricot à mailles très serrées, élastique, brillante et d'une souplesse remarquable, déjà en vogue l'année dernière, il exhibe, cette année, des costumes en espèce de barège à rayures ou à carreaux d'une extrême élégance. On fait des vestons boutonnés droit, haut et sans col, un peu à la façon des tuniques militaires, qui sont d'un fort beau style.

Les costumes de deux tons sont très en faveur. On porte, par exemple, la jaquette marron et le gilet noisette; les gilets pareils au pantalon, au lieu de l'être à la jaquette, sont de nouveau adoptés par la fashion. Les chaussettes de soie avec les souliers doivent être assorties à la nuance du pantalon. Si c'est la bottine de drap que l'on porte, elle doit être du même drap que la jaquette. La bordure du mouchoir de fantaisie est de même ton que les chaussettes. On fait aussi de ces bordures aux mouchoirs de batiste en foulard Pompadour ou à dessin de l'Inde du plus heureux effet.

La mode est aux petits chapeaux d'étoffe de fantaisie, de forme basse, à bords bas également et légèrement évasés. Quelques-uns de ces chapeaux sont en étoffe à carreaux comme les vestons.

Un autre chapeau encore d'ultra-gomme est le *Monte-Carlo*. C'est à la fois moitié breton, moitié chinois; mais son nom lui vient de M. Edmond Blanc, le jeune sportsman, qui l'a inauguré dans le domaine des élégances masculines à Dieppe.

Vous savez que, le soir, aux eaux et aux bains de mer, le petit chapeau noir, même avec l'habit, est de rigueur. Quelques élégants ont décidé d'avoir à la main, le soir, dans ces mêmes conditions, des gants de Suède clairs, au lieu des gants blancs de la tradition. C'est la riposte aux jupes courtes du soir des dames.

Cette mode inaugurée aux fêtes des courses d'Ascott y a obtenu beaucoup de succès. Nous verrons si ce succès la suivra au delà de la Manche. En tout cas, l'idée est heureuse et ne manque pas de logique. L'article premier du code de l'élégance est d'approprier sa toilette au milieu et à la circonstance où elle doit se produire; or, il est illogique de s'habiller pour une fête aux bains de mer où à la campagne, l'été, comme pour un bal à Paris en plein hiver. La fashion est faite de ces nuances observées avec tact et avec soin.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Proverbes musicaux

La musique a apporté son contingent à une foule de maximes, d'adages, de proverbes dans lesquels le bon sens public a autrefois déposé ses observations pratiques et humoristiques. Tous les métiers, toutes les occupations de l'esprit ou du corps ont fourni des comparaisons, des associations d'idées, des images à ce fonds commun de la sagesse des nations qu'on appelle des proverbes. Fait-on encore des proverbes? Cela est douteux. L'esprit public n'est pas aujourd'hui porté à la synthèse, mais plutôt aux observations de détails. Aussi a-t-on cherché, de nos jours, à analyser ce que contiennent ces courtes phrases où se retrouvent quelquefois des traits de mœurs disparues, et a-t-on cherché à se rendre compte des raisons qui les ont rendues populaires

Kastner, musicographe très érudit, a dépouillé un assez grand nombre de proverbes qui ont trait à la musique; celui-ci, par exemple, qui est très ancien :

Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour.

Le sens de la phrase est un peu incertain. Cependant il est généralement appliqué à des actes faits par des gens sans valeur morale, qui ne savent rien conserver, dissipateurs (1). Dans ce proverbe, une situation défavorable apparaît d'abord comme étant habituelle au joueur de flûte, tandis que le tambour semble devoir profiter de ce qui échappe à l'insouciance de son camarade. Heureusement pour le premier, on trouve quelques exemples où la phrase est retournée; au moyen âge, on disait :

Ce qui vient du tabourin s'en retourne à la fleute.

Ce qui rétablit une certaine égalité.

Pourquoi ces instrumentistes ont-ils jadis joui autrefois d'une aussi mauvaise réputation? C'est qu'ils étaient habituellement requis de faire danser, d'égayer toutes les noces, fêtes publiques et privées; que les auberges et hôtelleries mal famées étaient leurs galeries habituelles, et que, vivant continuellement au milieu de la bombance, par suite de leur profession, ces pauvres ménestriers y avaient contracté la réputation d'être de très illustres buveurs, ainsi que le démontre un autre proverbe également fort ancien: *Boire comme tabourin à noces*. Ils gardaient difficilement l'argent qu'ils gagnaient; cet argent ne faisait que passer par leurs mains, comme il advient du bien mal acquis ou acquis sans peine.

Le manque de tempérance des joueurs de flûte, qui, hâtons-nous de le dire, est depuis longtemps sorti des mœurs modernes, a été le sujet de remarques fort anciennes; l'une d'elles remonte même aux premiers temps de la république romaine, et se trouve racontée dans Valère Maxime :

« La compagnie des joueurs de flûte, dit cet historien, ne manque pas de se montrer au peuple dans le Forum, ainsi que dans les fêtes publiques et particulières; cachés sous des masques et en habits de diverses couleurs, ils donnent des concerts et des sortes de spectacles.

« L'origine de cet usage est celle-ci : on leur interdit un jour de prendre leur repas dans le temple de Jupiter, suivant leur ancienne coutume; l'irritation qu'ils en conçurent les décida à se retirer à Tibur. Dans l'embarras qu'éprouva le Sénat de leur départ, à cause de l'utilité de leur ministère dans les cérémonies religieuses, il fit demander à la ville de Tibur, par Ambanade, de vouloir bien employer son crédit auprès d'eux pour les ramener au service des temples de Rome. Les joueurs de flûte ayant persisté dans leur résolution, les habitants de Tibur feignirent de leur donner une fête; puis, les ayant enivrés et plongés dans le sommeil, ils les mirent dans des chariots qui les ramenèrent à Rome. Non-seulement on leur rendit leurs anciens privilèges, mais on leur accorda le droit dont il est parlé ci-dessus. La honte d'avoir été surpris dans un tel état d'ivresse leur fit adopter depuis l'usage du masque. » (An de Rome 442.)

Voilà un précédent qui justifie le proverbe français. On peut remarquer, accessoirement, que l'usage d'aller entendre de la musique sur les places, comme on le pratique dans nos grandes villes modernes, n'est pas nouveau non plus, et que le collège des joueurs de flûte, attaché au service de l'Etat, agissait comme notre Société Philharmonique et donnait des concerts sur le Forum pour le plaisir gratuit des dilettanti.

On fait souvent allusion aux joueurs de flûte qui

(1) Les Latins disaient sous une forme plus pittoresque: *Male parta, male dilabuntur*. (Bien mal acquis ne profite jamais.)

Quand Prométhée, en un mot, eut fait l'homme,
Et que, du feu dérobé dans les cieus,
Sa mécanique eut animé nos yeux,
Il s'avisait d'un second brigandage,
Qui, du premier s'il n'ôta l'avantage,
L'altéra bien, tant le proverbe est sûr:
Male parta, male dilabuntur.

PIRON.

accompagnaient partout le consul recevant les honneurs du triomphe, et à charge à celui-ci par leur assiduité continue. Tel Duilius dans une comédie célèbre.

Le flûteur et le tambourineur du moyen âge n'avaient pas une condition sociale aussi relevée, car, pour exprimer qu'on n'accepterait pas une position inférieure, on disait: *Je ne serai pas le valet du tambourineur*; situation qui, en effet, aurait été très au-dessous du médiocre.

« Le mot *flûte* a lui-même servi, dit M. Léon Pillaud, à construire d'autres mots qui sont des dérivés soit du son de l'instrument, soit de la racine du mot, comme flûter, synonyme de boire d'un trait. Les étymologistes font venir le mot flûte du latin *flûta*, qui veut dire tuyau, chalumeau. Ce mot en bas latin devint *fluuta*, puis en vieux français *fleute*, *fluste* et enfin flûte, dont le radical serait *flare*, souffler.

« Mais si on considère que le son de la flûte est doux et coulant, qu'on en fait sortir facilement une suite de sons, une gamme rapide, on comprend que, par analogie contraire, le verbe *flûter* puisse signifier qu'on laisse couler un liquide dans le gosier; le verbe *fluere*, couler, se rapprocherait alors avec avantage du verbe flûter, boire d'un trait. Soyons plus savant encore.

« Flûte, en grec, se disait *syrix*, d'où on a fait, en vieux français imitateur de l'antiquité, *seringe*. L'instrument dont le nom comporte un epsilon en plus serait ainsi un dérivé de la flûte.

« Pour ne pas cesser de paraître érudit, nous rappellerons encore que le mot *Aulos* est un terme grec servant aussi à désigner la flûte, et que les savants le retrouvent dans notre *flageolet*. Ils font dériver ce dernier mot de *plagiaulos*, qui, dans la langue d'Homère, signifiait *flûte oblique*. Le flageolet est cependant une flûte droite; mais flageolet et *plagiaulos* figurent bien à côté l'un de l'autre. On pourrait y adjoindre aussi *piauler*, pousser des cris aigus comme les sons hauts d'une flûte. »

Après avoir signalé, en passant, la ressemblance du latin *faseolus* (haricot), avec le français flageolet, nous nous arrêterons sur le mot *larigot*, terme très usité autrefois pour désigner une petite flûte droite aiguë, un petit flageolet qui accompagnait le tambourin et qui a donné son nom à un des jeux de l'orgue. Le larigot est employé dans une locution aussi ancienne que célèbre: *Boire à tire Larigot*. On le trouve dans Rabelais. « Et pour l'apaiser lui donnent à boire à tire Larigot. » (*Gargantua*, livre I, chapitre VII.)

Mais, suivant des étymologistes intrépides, cette expression serait bien plus ancienne encore. Les soldats du roi Clovis, après avoir coupé la tête du roi Alaric II, lui auraient porté la santé en lui disant: *Je bê à ti re Alaric Goth*. En rapprochant et en prononçant rapidement les syllabes de ce vieux langage, on reproduit presque les sons de la phrase proverbiale.

Il y a, après cela, des personnes qui prétendent que la science peut nuire aux facultés imaginatives. Ce qui est plus étonnant encore, c'est que d'autres savants ont travaillé à réfuter l'hypothèse ci-dessus en s'appuyant sur une erreur historique.

L'explication suivante est moins transcendante.

Au XIII^e siècle, un archevêque de Rouen, Eudes Rigaut, ayant donné une cloche à la cathédrale, elle garda le nom de la Rigaude. Cette cloche, sans doute très lourde, donnait du travail aux sonneurs, gens facilement altérés, comme chacun sait. De là serait venue la locution: *Boire à tire-la-Rigaude*.

Comme preuve à l'appui, on cite quelques vers d'Olivier Basselin (XVI^e siècle), où l'orthographe est à peu près la même :

Il n'est pas encore temps de sonner la retraite;
Quand on s'en va sur sa soif, ce n'est jamais un bon écot.
En rinçant nos gosiers, avalons nos miettes,
Et vide le pot,
Tire la Rigault.

Retournons à l'érudition pure.

Larigot viendrait de *larrugos*, génitif de *larrux*, larynx.

L'action de boire à tire-larigot serait donc de tendre le larynx pour y laisser couler facilement le breuvage désigné par Rabelais sous le nom de purée septembrale et une autre fois de sirop vignolat.

Un autre adage bien connu est encore celui-ci: *Il est du bois dont on fait les flûtes*. Ce qui s'applique généralement à un homme sans consistance, sans caractère, dont on fait ce qu'on veut. Cela signifie aussi qu'on a une spécialité, une capacité particulière. Ce n'est pas dans ce dernier sens que l'entendit, il y a longtemps, un homme politique, nommé Dubois, auquel nom un journaliste ne manquait jamais d'ajouter *dont on fait les flûtes*. Très agacé, l'homme politique fit condamner le journaliste qui changea la formule en *dont on ne fait pas les flûtes*, avec un renvoi au bas de la page, relatant: « Par jugement du... etc. »

Le sifflet, en vieux français *sublet*, est une petite flûte aiguë à un seul son; il nous ramène à une image plus gaie:

Chanter à table, siffler au lit
Démontre l'homme hors de souci.

Ce qui dénote, en effet, chez l'homme qui agit ainsi, une absence complète de préoccupations fâcheuses.

Couper le sifflet est énergique et s'entendait dans le sens cruel de couper la gorge à quelqu'un; l'adoucissement des mœurs a réduit le sens de cette locution à signifier qu'on interrompt brusquement un discours importun.

On pourrait s'étendre longuement sur ce sujet, car les proverbes ayant trait à la musique sont des plus nombreux. Nous terminerons par un seul, à l'occasion duquel nous essayerons de démontrer qu'il ne faut pas toujours ajouter créance absolue à ces maximes dites « de la sagesse des nations ».

A chaque instant, vous entendez dire ou vous dites vous-même: *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son*, et cela exprime assez justement, d'ailleurs, l'idée de l'embarras d'un juge qui ne peut se prononcer dans un débat où une seule des parties a la parole; mais, musicalement parlant, rien n'est plus faux: qui entend une cloche entend une variété de sons parmi lesquels on peut en remarquer trois très distincts. Voilà qui peut paraître paradoxal; nous allons pourtant en donner la preuve.

Il n'est personne qui, traversant un village au moment de la messe ou des vêpres ou encore à l'Angelus, n'ait été frappé du carillon produit par la cloche appelant les fidèles à la prière. Invariablement elle rend trois sons ou du moins on perçoit ces sons dans les vibrations, et pourtant il n'y a qu'une cloche. C'est un fait mathématique, un phénomène de résonnance si l'on veut, qui s'applique non-seulement à la cloche, mais au piano et à tous les instruments vibrants. Frappez fortement l'ut d'un piano, le son vous donnera, au bout d'un certain temps, *sol*, qui est la quinte; une oreille bien exercée y trouvera, quand il expire, la tierce supérieure, qui est *mi*.

Quelle que soit la note primitive, le résultat est le même: quinte et tierce supérieure; si on frappe le *ré*, il donne le *la*, qui donnera le *fa dièze*; si c'est un *mi*, on aura le *si*, puis le *sol dièze*, et ainsi de suite.

Il serait facile d'ajouter ici bien des observations, et des plus curieuses, sur la musique en général et le mécanisme des sons, sur le son lui-même, cette chose fugitive, insaisissable, que l'intelligence humaine est parvenue à écrire littéralement, ainsi que sur les divers efforts par lesquels on est arrivé à ce résultat, et l'on aurait beaucoup à dire; mais ce serait une nouvelle et longue étude pour laquelle la place nous fait défaut aujourd'hui; nous entreprendrons pourtant ce travail un jour.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 8 Août 1880

NICE.	b. Trois-Frères, ital., c. Ginocchio,	diverses.
GOLFE JUAN.	b. la Fortune, fr., c. Moute,	sable.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Fochon,	id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. St-Joseph, id., c. Raybaud,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
MENTON.	cutter, Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	f. v.
GOLFE JUAN.	b. Marie-Claire, id., c. Musso,	sable.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sable.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Gabriel,	id.
ID.	b. Marie-Claire, id., c. Musso,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Fochon,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Gabriel,	id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. St-Joseph, id., c. Raybaud,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sable.
ID.	b. Six-Sœurs, id. c. Sève,	id.

Départs du 2 au 8 Août 1880

FINALE.	b. Trois-Frères, ital., c. Ginocchio,	diverses.
LIVOURNE.	bal. St-Antoine, id., c. Costaglione,	s. l.
GOLFE JUAN.	b. la Fortune, fr., c. Moute,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Fochon,	id.
ID.	b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. St-Joseph, id., c. Raybaud,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ST-TROPEZ.	cutter Vierge-des-Anges, id. c. Cosso,	fûts vides.
GOLFE JUAN.	b. Marie-Claire, id., c. Musso,	s. lest.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sur lest.
ID.	b. la Fortune, id. c. Moute,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Gabriel,	id.
ID.	b. Marie-Claire, id., c. Musso,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Fochon,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Gabriel,	id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.

En vente aux kiosques de la librairie de la place de Monte Carlo et du boulevard de la Condamine:

LE THÉÂTRE DE MONTE CARLO

très joli volume grand in-8°, par M. MAURICE DU SEIGNEUR.

Orné d'une superbe eau-forte représentant la Danse, tableau de M. Clairin. Edité avec luxe par la maison Rouveyre, 1, rue des Saints-Pères, à Paris.

Prix: 5 francs.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction

DE M^{me} EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements. On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôts: A^s Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

Leçons de Piano. — M^{me} Pauline Cioco.

Rue de l'Eglise, 4, Monaco.

LE MONDE, Compagnie d'assurances à primes fixes sur la vie, contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz, des appareils à vapeur et contre les accidents de chemin de fer et de voyages sur mer.

S'adresser à M. AUGUSTE CIOCO, agent particulier, à Monaco, rue de l'Eglise, n° 4.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres).

Août	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
	1	756.7	756.6	755.5	753.5	753.8	24. »	28. »	26.1	25. »				24.2
2	53.3	52.3	51. »	49.4	51.1	23.5	26.7	26.1	24.8	23. »	53	SE, s. SO t. f.	id.	
3	52.7	52.7	53.4	53.4	54.5	23. »	25.5	25.2	24. »	21.8	60	SO	très beau	
4	57.3	57.8	58.5	58.2	58.5	24.2	26.6	25.5	24.1	22. »	46	id.	id.	
5	61.3	61.2	61.3	60.7	61. »	22.8	25.2	24.2	23. »	21.5	67	id.	id., s. voilé	
6	60.3	59.5	57. »	56.2	55.3	22.5	24.8	21.9	21.2	21. »	75	SE fort	beau, s. orage pluie	
7	53.7	53.8	54.2	54. »	53.8	21.1	24.4	23.2	22. »	20.3	79	SO	voilé, s. beau	
DATES													1 2 3 4 5 6 7	
Températures extrêmes													Maxima 28.4 26.7 25.7 26.7 25.5 25.2 25. »	
													Minima 21. » 19.5 18.4 19. » 18.2 18.5 15.4	
													Pluie tombée: 13 ^{mm}	